

Communiqué de mi-journée, le 29 juillet 2018

1er tour de l'élection présidentielle, les opérations de vote ont démarré malgré quelques incidents sécuritaires.

La Coalition pour l'Organisation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) est une Plate-forme d'Organisations nationales de la Société civile mise en place pour promouvoir la démocratie malienne et contribuer à la fortification de l'Etat de droit au Mali à travers leur engagement dans des activités d'observation électorale au Mali pour leur crédibilité et leur intégrité.

Ce dimanche 29 juillet 2018, la COCEM procède à l'observation du 1er tour de l'élection présidentielle. Cette observation est adossée à une technique d'observation citoyenne des élections utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour ce faire, la COCEM a déployé 1001 observatrices et observateurs rigoureusement formés accrédités et déployés pour observer le déroulement du vote. 701 de ces observateurs sont assignés à des bureaux choisis selon une distribution basée sur un calcul proportionnel au nombre de bureaux de vote dans chaque cercle selon la cartographie électorale. A ce nombre il faut ajouter 160 observatrices et observateurs mobiles qui s'assurent du bon déroulement des opérations de votes dans les centres et aux alentours.

Actuellement, 99% des observateurs et observatrices de la COCEM sont sur place et ont la possibilité d'envoyer leurs rapports d'observation aux heures préfixées par le biais des SMS codés. Le quartier général continue la collecte des rapports manquants dus au déploiement de certains observateurs dans des régions non couvertes par le réseau téléphonique.

Observations à la mi-journée

Sur la base de ses premiers éléments d'observation recueillis dans les lieux observés, la COCEM communique les informations ci-après sur l'ouverture des bureaux de vote.

Tous les observatrices et observateurs de la coalition ont été autorisés à accéder aux bureaux de vote munis d'accréditation officielle de la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI.

96% bureaux de vote ont ouvert à l'heure (avant 8h15), 4% des bureaux observés ont ouvert entre 8h15 et 9h30.

Le numéro du bureau de vote est affiché à l'entrée dans 99% des bureaux observés. Cependant, l'extrait de la liste électorale n'est pas affiché à l'entrée dans 7% des bureaux observés.

Les observateurs et observatrices de la coalition relèvent que les forces de sécurité sont présentes dans 93% des centres de vote observés.

8% de bureaux de vote observés ne sont pas accessibles aux personnes vivant avec un handicap ce qui constitue une entrave à leur droit d'accès aux bureaux.

Dans les bureaux de vote observés, les cinq agents électoraux sont tous présents à l'ouverture dans 87% des bureaux, quelques cas d'absence ont été observés mais des dispositions rapides ont été prises pour le bon déroulement du vote.



Les délégués des candidats ou des partis politiques sont présents dans 99% des bureaux observés et 43% d'entre eux sont des femmes. Ceci reflète la participation active des candidats et partis politiques pour le suivi du scrutin au niveau des bureaux de vote.

L'urne a été scellée correctement dans 99% des bureaux de vote observés.

Seulement 3% des bureaux de vote observés ne disposaient pas de tout le matériel essentiel à l'ouverture. Les observateurs et observatrices de la COCEM ont noté que dans ces bureaux le matériel a été complété par la suite.

9% des bureaux observés ne disposaient pas des cartes d'électeur biométriques non remises comme cela est prévu par les procédures. Les observateurs de la COCEM ont soulevé que les cartes ont été mise à la disposition dans les bureaux quelques heures après l'ouverture. Au cercle de Koro à Mopti la distribution des cartes s'est tenue à la mairie. A Ségou des cas de distribution des cartes au niveau du centre de vote par les agents de sécurité ont été observés. Dans le cercle de Koro, région de Mopti, l'autorisation de voter avec la carte d'électeur et la carte NINA a été observée.

Incidents critiques :

Les observateurs de la COCEM relèvent que des centres de vote n'ont pas pu ouvrir dans certaines localités pour des raisons de sécurité ou par manque de matériel. Les observateurs mobiles de la coalition déployés dans tous les cercles continuent de suivre la situation de près et ces observations feront l'objet du rapport préliminaire.

Dans la région de Tombouctou, cercle de Gourma Rharouss, 17 urnes ont été emportées dans la nuit du 28 au 29 juillet. Les bureaux de 4 centres du cercle en question n'ont pas pu ouvrir.

Dans le cercle de Niafunké, commune de Dianke, des individus ont saccagé le bureau de vote et pris le matériel. Le vote est toujours interrompu dans ledit bureau.

Dans le cercle de Douentza, trois centres de vote ont été détruits par des assaillants et le matériel de vote a été détruit.

Conclusions :

La COCEM note qu'à ce stade le vote se déroule généralement selon les procédures légales malgré quelques manquements relatifs à la disponibilité des cartes d'électeurs dans les bureaux de vote et l'absence de quelques matériels électoraux essentiels au vote.

Néanmoins la COCEM est préoccupée par la situation sécuritaire dans certaines localités où les opérations de vote ont été compromises. La COCEM exhorte les autorités compétentes à prendre toutes les dispositions requises pour que les citoyens puissent exercer leur droit constitutionnel de vote.

La COCEM appelle les électeurs et les électrices à se mobiliser davantage pendant les heures qui suivent pour aller exercer leur droit de vote.

La COCEM appelle les acteurs politiques à garantir un environnement calme et apaisé pour la suite du processus électoral.

La COCEM continue sa mission d'observation et produira le 30 juillet 2018, son rapport préliminaire du 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Annexe A :

REGION	Cartographie électorale		Déploiement COCEM		Différence
	Nombre de bureaux de vote	% BV	Observateurs de la COCEM	% Obs COCEM	
BAMAKO	2457	11,24%	78	11,13%	0,11%
GAO	881	4,03%	29	4,14%	-0,11%
KIDAL	110	0,50%	5	0,71%	-0,21%
KOULIKORO	3493	15,98%	113	16,12%	-0,14%
MOPTI	3260	14,91%	105	14,98%	-0,07%
KAYES	2921	13,36%	92	13,12%	0,24%
SÉGOU	3616	16,54%	115	16,41%	0,13%
SIKASSO	3748	17,14%	121	17,26%	-0,12%
TOMBOUCTOU	1377	6,30%	43	6,13%	0,16%
TOTAL	21863*		701		

**Total des bureaux de vote se trouvant sur le territoire malien.*